

Conseil d'administration élargi
du 12 juin 2017 à Thorenc 18h00 - 20h00

Relevé de décisions et discussions

Membres présents : Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Catherine Jacquin, Laurent Parzy Ivan Martouzet, René Perier, Nicole Trevet, Stéphane Amour

Excusés : Serge Léonard, Marie-José Caccialupi-Richier, Chantal Jeremenko

Ordre du jour prévisionnel :

1.	Lancement de la marque valeur parc.....	2
1.1.	Préparation de l'intervention du CdD lors de l'après-midi de lancement de la marque PNR (le 16/06 de 17h00 à 18h00).....	2
1.2.	Sollicitation pour la réalisation d'une vidéo par Manon.....	2
2.	Préparation de la rencontre avec Elisabeth Gallien (directrice du PNR), le 16/06 de 14h45 à 16h30 à Saint-Auban	3
3.	Préparation de l'intervention du CdD du 12 juillet prochain, dans le cadre du projet européen de cartographie des services environnementaux	4
4.	Planification des actions 2017	5
4.1.	Fête du Parc et 50 ans des Parcs : 30 septembre à Vence.	5
4.2.	Diffusion et débats « La relève ».....	5
4.3.	Transition énergétique.....	5
4.4.	Projet GAYA	5
4.5.	Itinérance : Sujet reporté au prochain CA.....	6
4.6.	Diffusion du guide DSEL :	6
5.	Suivi des dépenses/recettes 2017 du CdD	6
6.	Préparation programme actions 2018	6
6.1.	Agriculture ?	6
6.2.	Tourisme ?	6
6.3.	Energies.....	6
6.4.	etc.....	6
7.	Plan de paysage du PNR	6
8.	Communication externe :	6
8.1.	Consolider la liste des associations	6
8.2.	Calendrier de rencontre avec les associations.....	6
8.3.	Campagne de mobilisation en vue adhésions et dons	6
9.	Communication interne :	6
9.1.	Listes de diffusion du CdD.....	6
9.2.	Relance cotisations.....	6
10.	Evaluation du CdD : synthèse	7
11.	Points d'information.....	7
11.1.	Projet Intrepid (5').....	7
11.2.	Congés (2').....	7
11.3.	Organisation CA CdD et autres réunions.....	7

1. Lancement de la marque valeur parc

1.1. Préparation de l'intervention du CdD lors de l'après-midi de lancement de la marque PNR (le 16/06 de 17h00 à 18h00)

- **Rappel du contexte** : discours du CdD dans le cadre du lancement de la Marque Parc (ouvert au grand public). 15 minutes à 17h30.
« Regard du CdD sur le contexte et sur cette actualité »
- Thèmes à aborder : lien du CdD à la Marque, implication sur les questions touristiques et agricoles ? Implication schéma d'itinérance ?

Décisions :

Contenu de l'intervention :

Objectifs de la Marque : aider les producteurs (commercialisation, qualité des produits en regard des exigences de la Charte du PNR et améliorer l'image du Parc.

Rappel des principes du CdD : exigence de qualité pour ce territoire. Ambition du Conseil de développement pour en faire un territoire d'excellence. Cette exigence a été en partie reprise dans l'insertion dans les cahiers des charges d'une démarche de qualité pour les marqués, suite aux diverses interventions (du CdD mais pas que)

Démarche : Processus de participation qui s'est déroulé en retraçant la participation du CdD dans l'historique de la mise en place de la Marque. Le CdD a systématiquement essayé, quand il a été associé, de faire monter la qualité du cahier des charges. La vision nationale généraliste a quelque peu lissé le cahier des charges et le Conseil de développement va poursuivre son travail pour une amélioration de la qualité des cahiers des charges.

- Participation au voyage d'études préliminaire dans le Haut-Languedoc
- Groupes de travail en amont cahier des charges.
- Comité Marque PNR
- Participation aux audits des marqués Parc Agriculture

Objectif du CdD à poursuivre : Valoriser les producteurs du territoire, notamment au travers des articles « de saison et local » (DSEL), en y intégrer d'autres agriculteurs et en contribuant à tirer cette marque vers le haut, pour tendre, pourquoi pas, vers un territoire 100% agriculture biologique

Puis **parler des actions du CdD** qui valorisent les producteurs : article DSEL, vidéos et guide, Carte interactive des producteurs (déclinaison du guide des producteurs), carte interactive touristique, buffet de produits locaux, etc.

Qui y va et prend la parole ?

Ivan va voir s'il peut se rendre disponible. Françoise et Geneviève y seront et **Françoise peut dire quelques mots**. Quelques exemplaires du guide DSEL seront imprimés pour l'occasion.

1.2. Sollicitation pour la réalisation d'une vidéo par Manon

Anne-Laure chargée de mission Agriculture et Forêt sollicite Manon dans le cadre du lancement officiel de la Marque sur notre PNR pour réaliser un film de 2-3 minutes, impliquant 3 jours de travail (préparation, captation et montage).

Le Syndicat mixte n'a pas de moyen dédié au sein du service communication. C'est pour lui l'occasion de valoriser ce moment important du PNR.

Ce temps passé pourra être valorisé comme apport du CdD auprès du Syndicat mixte.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Décision:

Le CA du Cdd est d'accord pour que Manon travaille sur ce petit reportage.

2. Préparation de la rencontre avec Elisabeth Gallien (directrice du PNR), le 16/06 de 14h45 à 16h30 à Saint-Auban

Objet de cette rencontre :

- la présence du CdD au bureau syndical : retour et propositions ?
 - organisation des groupes projets et de leur articulation avec les commissions thématiques (vision des membres du CdD par rapport à la vision d'Elisabeth)
 - outil de suivi interactif : à regarder et faire commentaires pour évolutions futures et intérêt.
- du travail de Manon pour la réalisation de la vidéo pour les 50 ans des PNR
- suivi de la mise à disposition du Chargé de mission

Rappel : 3 rencontres avec Elisabeth déjà réalisées.

A transmettre à Elisabeth :

- Rappel des trois présences annuelles du CdD dans le RI du Syndicat mixte
- Rappel de l'absence du CdD depuis trop longtemps au bureau syndical.
- Rappel de l'une des propositions de l'évaluation du CdD : être membre permanent du bureau (avec voix consultative).
- Renvoi à la charte du Parc et l'exigence inscrite de participation.
- Le fait que cette réunion pourrait se tenir avec la Présidence et les élus du bureau du Parc
- Le CdD ne peut pas tout assumer mais souhaite être associé le plus en amont possible.

Décisions :

Faire une proposition de place pour le CdD (mais en général pour la participation citoyenne) dans l'organigramme de fonctionnement du Parc (au sens large) pour en discuter avec la vision d'Elisabeth? (aujourd'hui, pas d'organigramme existant, hormis schéma généraux)

→Quelle place du Conseil de développement comme organe de mobilisation des compétences citoyennes et associatives au service de la participation ?

Schéma précédent de fonctionnement du Parc

1. Commission thématique (discussion des programmes et bilan par l'équipe), présidée par élus Bureau
2. CdM faisaient passer leurs dossiers en direct au bureau syndical, où tout se discutait même en amont entre la direction et la présidence du PNR.

Schéma théorique de fonctionnement des Parcs

1. Commission thématiques : espace de débats où les projets émergent.
2. Equipe technique accompagne ces projets
3. Le Bureau valide les dits-projets

Schéma aujourd'hui de fonctionnement du Parc

1. Groupes projets feraient remonter des projets,

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

2. Le bureau validerait ces projets.

2. Les commissions thématiques sont restreintes à une par an, en amont des décisions budgétaires.

Vigilance : ne pas tomber systématiquement dans la réponse aux AAP et dans le coup par coup.

Le CdD aimerait que les acteurs du territoire soient davantage sollicités dans les processus décisionnels (stratégie, programme, projets, actions) du syndicat mixte ? Nécessite de prendre le temps de cette participation.

Questions à poser à Elisabeth :

- Où discute-t-on de la stratégie ?
- A quel moment le syndicat mixte permet-il au territoire de participer ?

Proposer une procédure de sollicitation, de mobilisation et d'implication pour associer le CdD de façon plus rapprochée et systématique et surtout en amont des actions du Syndicat Mixte ?

→ invité à tous les bureaux syndicaux. Ils peuvent se réunir avant si besoin d'être. Et transmission des ordres du jour et documents annexes en préalable.

Seront présents à cette rencontre :

René, Stéphane, Geneviève, Françoise, Ivan (sous réserve)

3. Préparation de l'intervention du CdD du 12 juillet prochain, dans le cadre du projet européen de cartographie des services environnementaux

Etienne a proposé que le CdD intervienne le 12 juillet prochain, dans le cadre du projet européen porté par le CEREMA sur les services environnementaux :

Est-ce que 2 ou 3 personnes du Conseil de Développement (anglophone de préférence ou pouvant s'exprimer en anglais) seraient volontaires et disponibles afin de présenter une lecture de notre territoire. L'idée serait d'avoir une intervention présentant « votre » perception du territoire en s'appuyant sur vos travaux déjà réalisés (enjeux majeurs relatifs à la multifonctionnalité des espaces). Plusieurs formats possibles : soit en salle 20 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges ; soit un format plus souple en extérieur sur un site du parc qui cristallise plusieurs enjeux avec explications. Nous pourrions rediscuter du contenu, le cas échéant.

Contenu à définir ensemble.

- Question du prix ? Question du bien commun ?
- Meilleure appréciation des écosystèmes du territoire en vue de leur valorisation (Estéron aurait pu être un bon territoire expérimental)

Qui y va et prend la parole ?

Ivan, autre?

Qui rédige ?

Qui fait un retour à Etienne ?

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Questions à poser : Où en est le SM du PNR sur ce thème ? Que va-t-il faire dans la démarche du CEREMA ?

Envoyer un mail pour faire demander une rencontre à Etienne pour préciser l'objet de la journée, le contexte et la contribution du CdD.

4. Planification des actions 2017

4.1. Fête du Parc et 50 ans des Parcs : 30 septembre à Vence.

4.2. Diffusion et débats « La relève »

Sollicitation de Sandrine pour projeter et animer les débats autour du film « La Relève » dans le cadre du festival Alimentterre et donc envisager un cycle de projection avec les membres du CDD.

Le CA du CdD a donné un accord de principe.

La date de la première réunion de préparation du Festival Alimentterre – Veillées paysannes de l'automne auquel nous sommes associés : 27 juin de 15h à 17h au M.I.N (locaux Agribio)

Cet événement intégrera sans doute aussi la Semaine du Goût (du 9 au 15 octobre) + lien probable avec la valorisation des marqués Parc.

Est-ce qu'un membre du CDD pourrait se rendre disponible pour participer à cette réunion de co-construction ?

4.3. Transition énergétique

Mail de Serge sur la Biomasse et le Broc. Au vu de ces diverses réactions et de l'actualité, la mise en débat de ces sujets mérite d'être traitée par le CdD. A intégrer dans le cycle de conférences.

Les membres du groupe énergies ne se sont pas mis d'accord lors de la précédente réunion, entre la réalisation d'actions « concrètes » qui intéressent les habitants et la réalisation de débats sur la stratégie du territoire.

Ces deux sujets ne sont pas antinomiques. Les opérations concrètes peuvent amener les participants à réfléchir et à les faire débattre sur des sujets plus pointus au final.

Les dépenses énergétiques du territoire pourraient être présentées, pour en discuter et en débattre avec élus et habitants.

Il faut repréciser l'objectif de ce cycle de conférence.

La situation dans les villages autour du poste-source est assez calme (peu d'informations transmises). Ne serait-ce pas le rôle du CdD de participer à l'information des habitants sur ce territoire, sur la création du poste source et sur les projets qui vont émerger suite à la création du poste source ?

4.4. Projet GAYA

Dans le cadre du lancement de la démarche autour du projet européen Gaya « Gouvernance et jeunes dans les Alpes » dans laquelle le PNR s'est inscrit en tant que territoire expérimental (engagement mutuel du Syndicat mixte et du CdD), une première invitation a été reçue, pour une conférence internationale qui se tiendra à Bolzano en Italie le 29 juin prochain.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 juin. Le rapport issu de l'enquête et de cette conférence sera disponible en français en septembre.

Le syndicat mixte propose un courrier officiel au sujet de l'engagement du PNR dans cette démarche et propose une co-signature par et le Conseil de développement.

Les membres du CdD impliqués souhaitent-ils participer à cette journée ? Non, le compte-rendu suffira

Le CdD est-il d'accord pour cosigner le courrier ? Oui

4.5. Itinérance : Sujet reporté au prochain CA

4.6. Diffusion du guide DSEL :

Manon a réalisé un guide reprenant l'ensemble des articles déjà rédigés (envoyé par mail et imprimé en A5 plié) pour les valoriser en plus du site internet du CdD, de la lettre d'information du CdD et de la lettre du Parc (trimestrielle)

Quel type d'impression prévoit-on ? Quelle diffusion par la suite ?

Demander devis pour impression par un imprimeur.

Le temps ayant passé, la suite de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion du Conseil de développement, dans les 15 derniers jours de juin, chez René Perier à Briançonnet. Les éléments sont tout de même repris ci-après et seront précisés avant l'invitation à la prochaine réunion.

Thorenc, le 12 juin 2017

Suite de l'ordre du jour :

5. Suivi des dépenses/recettes 2017 du CdD

6. Préparation programme actions 2018

6.1. Agriculture ?

Etude d'opportunité de passer le territoire au Bio : avantages / inconvénients → stagiaire sur ce sujet en 2018 ?

6.2. Tourisme ?

6.3. Energies

6.4. etc

7. Plan de paysage du PNR

8. Communication externe :

8.1. Consolider la liste des associations

8.2. Calendrier de rencontre avec les associations

8.3. Campagne de mobilisation en vue adhésions et dons

9. Communication interne :

9.1. Listes de diffusion du CdD

9.2. Relance cotisations

10. Evaluation du CdD : synthèse

11. Points d'information

11.1. Projet Intrepid (5')

L'objectif du projet est de coconstruire entre laboratoires de l'université (entre nos disciplines) et avec quelques acteurs de terrain, un cadre de référence des indicateurs permettant de mesurer la faisabilité d'un itinéraire de tourisme durable (au départ sur les espaces protégés présentés comme territoire exemplaire : le PNR territoire pilote). Pour rappel le point de départ de ce projet est le constat de l'indigence des outils à la décision actuelle permettant de définir des itinéraires touristiques et basés sur de simples descripteurs de type présence absence d'hébergement ou de patrimoines.

Ce projet a deux niveaux

I. - un dispositif de coconstruction destiné à clarifier les représentations mutuelles entre chercheurs et entre acteurs de terrain et à coconstruire la base de réflexion

II. - un état de la question (biblio, enquête, etc.) mené par des stagiaires de master sur certains indicateurs clefs. Ici il n'y aura pas 8 stages comme prévu mais 4, l'enveloppe a été portée à 30000 euros et non 40000.

Au final, sera proposé par la suite une recherche plus ambitieuse (et plus financée) en questionnant les indicateurs repérés comme essentiels et ce, en élargissant terrain et partenaires dans une recherche participative.

11.2. Congés (2')

- Manon sera en formation en Juillet et participera à un festival : elle sera absente la quasi-totalité du mois.
- Renaud absent du 28 juillet au 20 août

11.3. Organisation CA CdD et autres réunions